

ANNEXE FICHE PROJET 2024

Chantiers internationaux de jeunes bénévoles

Restauration et entretien sur le Fort de l'île Ste Marguerite

2- DESCRIPTION DU PROJET AVEC TOUS LES ELEMENTS PERMETTANT DE BIEN LE CERNER :

2-1 DESCRIPTION GENERALE

Historique- Public concerné - Objectifs techniques et pédagogiques.

HISTORIQUE :

L'île Sainte Marguerite et le Fort Royal :

Face à la baie de **Cannes** et au massif de l'Estérel se trouve **les Îles de Lérins**. L'archipel est composé de **Sainte-Marguerite** (la plus grande des deux îles), célèbre pour son Fort et sa prison au masque de fer et **Saint-Honorat** plus connue pour son monastère.

Pendant l'antiquité romaine, Ste Marguerite était nommée Léro. Sous les romains Léro devient une place forte. Des fouilles archéologiques réalisées en 1973 ont permis de dégager les fortifications d'un castrum romain du 1^{er} siècle ap. JC et d'un habitat protohistorique antérieur au IV^{ème} siècle av. JC.

Après l'effondrement de l'empire romain au V^{ème} siècle, les moines s'y installèrent et y rattache l'île voisine (St-Honorat) ou y sera fondé un monastère en 410. Léro prit le nom de Ste Marguerite.

En 1540 Francois 1^{er} fortifie les côtes de Provence et les îles, d'où l'origine probable des tours du Bateguier et Sainte Anne. 20 ans plus tard, Charles IX fit construire un château et une enceinte bastionnée. **Ce sont les premières mentions du fort dans les archives militaires.**

En 1624, Richelieu prend le pouvoir et décide de créer une marine et une forte défense des côtes. En 1633, il fait adosser à la tour : le château, la chapelle voutée, les écuries, le tout sur les anciennes citernes romaines.

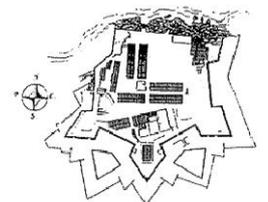
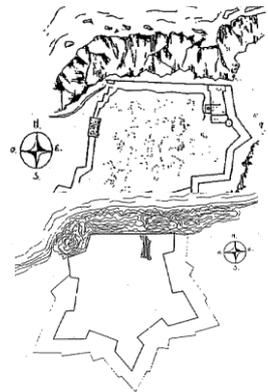
Pendant la guerre de 30 ans, les Espagnols envahissent la Provence et occupent les Îles pendant 2 ans (de 1635 à 1637). En peu de temps ils renforcent le Fort (remparts actuels), bâtissent d'autres fortins sur l'île (dont il ne reste que de maigres ruines) et creusent le puit du Fort.

En 1645, est construit la terrasse Bazaine sur l'ancienne ville romaine. Vauban fortifie encore le Fort, comprenant le château fort, des casernes et des logements, des magasins à vivre et à munitions, une prison, une chapelle, un moulin. Il le renforce également avec la **construction de deux demi-lunes et d'une double enceinte.**

En 1687, le mystérieux Masque de Fer (qui aurait été le frère jumeau de Louis XIV) y est emprisonné. En 1793, Bonaparte y fait construire des fours à boulet.

En 1834 le Fort devient une prison militaire pour 160 prisonniers mais en 1947 on y compta plus de 600 Arabes de la smala d'Abd-el-kader

De 1853 à 1856, le fort sert d'hôpital pendant la guerre de Crimée ou les morts musulmans et français sont enterrés dans deux cimetières derrière le Fort. En 1861 est construit à la pointe Est de l'île la Batterie de la convention qui servait également de prison. Un an plus tard, la tour du château est



Public concerné :

L'association des CJPCA a pour vocation l'éducation des jeunes de treize à dix-sept ans par la pratique du travail volontaire et bénévole et des activités de loisirs.

Les travaux sont réalisés par des adolescents, garçons et filles, de toutes catégories sociales, venant de toute la France, de la région PACA, de Cannes et ses environs, mais aussi de l'étranger.

Des groupes de 12 à 16 jeunes sont constitués pour créer une dynamique et favoriser l'échange.

Dans un souci d'hétérogénéité en termes de mixité, les différents groupes sont également composés de jeunes de quartier politique de la ville, d'autres issus de foyers ou de structures qui accueillent des adolescents en difficulté.

Au moment de l'inscription, ces mêmes jeunes sont accompagnés par leurs responsables légaux (parents, éducateurs, structures) sur la base du volontariat.

Nous organisons dans le même temps un accueil individualisé avec le jeune afin de lui expliquer le fonctionnement du séjour et de cerner ses désirs, motivations, ainsi que son projet social, scolaire et professionnel.

C'est le moyen pour eux d'organiser leurs temps de loisirs et d'en devenir acteurs. Ils accompliront les mêmes tâches que le reste du groupe. A travers le séjour, ces jeunes pourront découvrir un autre mode de fonctionnement. Cette expérience développera l'autonomie, la prise d'initiative, l'écoute, l'apprentissage du travail par le volontariat. Les jeunes auront l'occasion de partager des expériences variées et de se confronter à la vie de groupe.

La pratique de méthodes traditionnelles en termes de chantier leur offre par ailleurs un aperçu de différents corps de métiers et un bagage supplémentaire quant à l'accès à une future formation ou à un emploi.

Un retour en termes d'évaluation est prévu après chaque séjour avec le jeune et son éducateur ; un certificat officiel est par ailleurs délivré à chaque jeune pour attester de sa participation active au projet.

Nous attachons une grande importance au suivi et à l'évaluation des séjours. L'évaluation doit permettre de mesurer les impacts, de façon précise, et proposer des ajustements si nécessaire. Les jeunes sont associés à l'évaluation ce qui rend ces derniers acteurs et participe à la construction de leur citoyenneté.

Chaque journée débute et se termine par un « cercle de parole » favorisant l'expression de chacun dans la bienveillance. Une régulation se fera avec le groupe chaque fois que cela est nécessaire. L'équipe en tiendra compte pour réajuster le fonctionnement et les objectifs pédagogiques tout au long du séjour. Dans tous les cas, un bilan avec le groupe est réalisé à mi-séjour et en fin de séjour. En fin de séjour, des évaluations écrites fournies par les CJPCA et la CORAC sont distribuées au groupe. Elles sont remplies individuellement par les jeunes et permettent de réaliser des statistiques sur l'ensemble des séjours.

Depuis le début de la crise sanitaire une attention particulière est apportée à la mise en place des protocoles sanitaires sur les séjours. Un animateur est désigné « référent covid », il est garant de l'application des protocoles en vigueur. Les tâches supplémentaires sont intégrées dans le planning de vie quotidienne et réalisées à tour de rôle.

Depuis 2021, nos séjours de vacances sont labélisés « Colos Apprenantes ». Ce dispositif fait partie de l'opération « Vacances apprenantes » mise en place par l'état à la suite du confinement national et du contexte sanitaire persistant. Il a pour objectifs principaux de favoriser les expériences de vie collectives et la remobilisation des savoirs. Il favorise également la participation des publics les plus en difficultés par l'attribution d'une aide financière prenant en charge une partie ou l'intégralité des frais du séjour selon certains critères. Les jeunes issus des quartiers Prioritaires de la Ville sont, entre autre, concernés par ce dispositif.

De par leur nature, les séjours en chantier de jeunes, s'intègrent pleinement dans ce dispositif. La labélisation de nos séjours permet notamment de mobiliser plus facilement les jeunes issus des QPV de Cannes avec lesquels nous travaillons toutes l'année mais aussi plus largement les jeunes issus des QPV de la France entière.

Les chantiers de jeunes sont également un support intéressant pour les jeunes souhaitant réaliser une Mission d'Intérêt Général dans le cadre du Service National Universel. Depuis 2022, nos séjours sont labélisés MIG ce qui permet aux jeunes qui le souhaitent de valider leur deuxième partie de SNU en participant à un séjour.

Ce regroupement de jeunes, issus de milieux différents, favorise une dynamique de groupe optimale et présente un intérêt éducatif particulier en termes d'échanges et d'ouverture à l'autre.

Objectifs techniques :

Ce projet d'entretien et de restauration du Fort Royal mené en concomitance avec les services de la ville et les entreprises spécialisées dans la restauration du patrimoine regroupe plusieurs objectifs techniques divisés en deux types de travaux permettant tous de **participer activement à la préservation et la mise en valeur d'un site classé patrimoine historique :**

Les travaux de remise en état : De nombreuses parties du Fort nécessitent des travaux d'avantage axés sur la restauration qui sont définis chaque année par ordre de priorité et en accord avec les différents acteurs des monuments historiques (DRAC, ABF).

Ces travaux permettent la remise en état d'origine des parties de bâti dégradées et participent ainsi à conserver un bon état d'utilisation par exemple : Réfection des calades, consolidation de murs, rénovations intérieures, etc.

Les travaux d'entretien : Au vu de la situation géographique et de la nature du site, les travaux d'entretien représentent une part importante du travail effectué. Ils concernent tous les travaux devant être réalisés tout au long de l'année en prenant en compte les différentes utilisations du site (Evènements, afflux touristique, etc). Ils ont pour but de remédier à des désordres limités et maintenir l'ensemble en bon état de fonctionnement par exemple : remise en état et peinture des volets, débroussaillage, nettoyage des rigoles, etc.

Les différents travaux prévus sont :

- La remise en état du mur de soutien en pierre sèche derrière la chapelle.
- La poursuite de l'enduit de la salle voûtée du bâtiment (Z).
- La reprise des calades aux abords du puits espagnol.
- La reprise des calades et rigoles d'évacuations.
- La réparation et peinture des volets et portes des Bâtiments.
- Le rejointoiement des feuilletts de la terrasse Bazaine.
- Le débroussaillage des remparts et le long des bâtiments.
- L'entretien et le nettoyage des rigoles d'évacuation des eaux de pluie.
- Le nettoyage des cuves du puits espagnol.

Tous les travaux sont effectués dans le respect des techniques traditionnelles et les matériaux choisis sont au plus proche de l'origine.

C'est aussi une réalisation d'utilité collective et publique, puisqu'il s'agit à terme de pouvoir donner vie au site dans son ensemble en utilisant la bâtisse comme support pour la collectivité (écomusée, lieu d'exposition et de rencontre culturelle, support technique aux écoles et aux associations etc...).

C'est enfin, à travers la dimension « chantiers de jeunes » une action d'animation locale et un projet à visée éducative dans le temps où pourront s'impliquer nombre de jeunes locaux, régionaux, nationaux et même internationaux.

Objectifs pédagogiques :

Notre principe "Pour construire ses loisirs" reflète la volonté de rendre chaque jeune acteur de ses temps de loisirs, en étant partie prenante de l'organisation du séjour.

En privilégiant la pédagogie du contrat, la prise d'initiatives et l'accès à de véritables responsabilités, notre association offre au jeune la possibilité de s'exercer au plus près à la citoyenneté : c'est en construisant un projet commun auquel il prend part activement, que le jeune acquiert son statut de citoyen. Cette notion est d'autant plus forte qu'elle s'articule autour d'une gestion démocratique de tous les aspects d'un séjour avec une charte de vie établie de manière commune, la gestion des budgets et le choix des activités.

Cette gestion du groupe, par le groupe et pour le groupe, où chaque individu trouve légitimement sa place, donne aux Chantiers de Jeunes l'assurance d'être réellement un terrain propice aux notions de citoyenneté et de démocratie.

Il s'agit tout d'abord de permettre aux jeunes de découvrir un environnement naturel et historique qu'ils ne connaissent pas forcément et de s'y intégrer à travers une implication à but collectif.

Les activités proposées par les équipes d'encadrement, outre l'aspect ludique, permettent aux jeunes d'apprendre des savoir-faire. Elles sont l'occasion de découvertes et d'apprentissages : connaissance de soi, de ses limites, des autres et de l'environnement.

Les prises d'initiatives et de responsabilités sont possibles à chaque moment, avec l'aide des encadrants quand cela est nécessaire. L'organisation et la prise en charge de l'ensemble de la vie quotidienne et des loisirs en sont les meilleures occasions.

Ces séjours ont également pour objectifs, la découverte du patrimoine et de l'environnement local par le biais d'activités sportives et culturelles telles que les activités nautiques et les visites.

Il s'agit aussi d'effectuer une première approche des métiers du bâtiment et de la restauration traditionnelle. Les travaux que nous proposons, permettent aux jeunes de s'initier à des techniques de construction, de participer concrètement, en tant que volontaire, à la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel. L'activité chantier a pour objectif la découverte des métiers liés au patrimoine et à l'environnement.

Le travail est un moyen de valoriser le participant, de lui faire découvrir le travail en équipe et de lui offrir la possibilité de réaliser quelque chose de concret. La vie en collectivité favorisera le respect de l'autre, la prise d'initiatives et de responsabilités.

Les chantiers sont aussi des moyens de lutte contre l'exclusion, contre le manque de formation : habitude au monde du travail, sensibilisation, initiation, pré qualification aux métiers du bâtiment.

En participant au chantier, à la vie de groupe, aux activités, les jeunes pourront découvrir différents métiers et apprendre à travailler en équipe. Cela permettra à chacun de partager ses connaissances, de développer un esprit de solidarité, de réaliser en groupe quelque chose de concret et d'utile et ainsi de développer sa personnalité.

La mise en place de ces chantiers a également un impact économique sur le territoire concerné. Tout d'abord ils permettent de valoriser le patrimoine bâti et contribue à l'aménagement local en le rendant plus attractif. Ils créent des emplois d'animateurs et favorise la participation de jeunes locaux dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Les groupes sont sensibilisés aux circuits-cours et réalisent la majorité des achats dans les commerces de proximité, réservent des activités et mettent en place des animations en lien avec les populations ce qui participe de fait à dynamiser les territoires.

2-1-2 ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES EN DIFFICULTE SOCIALE (merci de préciser ci-dessous si les actions suivantes sont identiques pour plusieurs projets / chantiers et de ne pas répéter si ces actions sont identiques pour plusieurs projets).

Ces actions sont similaires sur l'ensemble des séjours de chantiers mis en œuvre par les CJPCA. Seuls certains partenariats peuvent être différents en fonction du lieu de situation du séjour.

a) Partenariats engagés sur le territoire du projet :

Les principaux partenariats engagés concernent l'accueil des jeunes et sont mis en place avec de multiples structures telles que : la Maison d'Enfants à Caractère Social St Michel, l'Association Les Dames de la Providence à Marseille, le Foyer de l'Enfance des Alpes Maritimes, Foyer Concorde à Marseille, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le service PASSAJ de l'association Montjoie, Sur le lieu de chantier les principaux partenaires sont la ville de Cannes, l'association Cannes Jeunesse et l'Office National des Forêts.

b) Liens avec structures/dispositifs intégrés, sur quels territoires de la politique de la ville :

Les CJPCA sont acteurs sur le territoire politique de la ville de Cannes, nous travaillons en lien avec les structures issues des territoires politique de la ville de Cannes, Marseille et Nice. (Cf. Annexe).

2-2 DESCRIPTION DU PROJET D'ANIMATION

(Merci de préciser ci-dessous si le projet d'animation est identique pour plusieurs projets / chantiers et merci de ne pas envoyer plusieurs fois le document le cas échéant).

Les projets d'animation sont similaires sur l'ensemble des séjours de chantiers mis en œuvre par les CJPCA. Seuls le type d'activité et le mode de ravitaillement changent en fonction du lieu de situation du séjour.

Projet d'animation :

Ce chantier doit regrouper entre douze et seize jeunes par séjour, garçons et filles autour d'un projet concret d'intérêt collectif.

Le séjour doit permettre l'apprentissage de la vie en collectivité, du respect d'autrui et de l'environnement en général. Les démarches éco-citoyennes font parties intégrantes des séjours (Tri sélectif, composte, diminution des déchets, circuit-court). L'encadrement doit favoriser les conditions

pour que les adolescents puissent s'épanouir au sein du groupe en développant leur personnalité tout en respectant celle de l'autre.

Pour permettre la mise en place d'un tel espace collectif et citoyen, les jeunes et leurs encadrants commencent par établir des règles de vie indispensables à la vie en collectivité. L'observation de ces règles est d'autant plus respectée qu'elles proviennent d'un consensus commun.

La prise en charge de la vie quotidienne par les jeunes (menus, courses, repas, entretien), des loisirs (choix, réservations, budget) et du chantier (organisation des ateliers, réalisation des objectifs fixés) doit favoriser la prise d'initiatives et de responsabilités. A travers la vie quotidienne, il s'agit également de sensibiliser les jeunes à consommer local, de saison et au « fait maison ».

Chaque jour, deux jeunes établissent des menus équilibrés et variés, à travers lesquels ils peuvent faire partager leur culture et leur savoir-faire.

Toujours avec l'aide d'un animateur, ce sont eux qui font les courses en respectant le budget alloué. Ils réalisent enfin le repas en tenant compte des normes HACCP : relevé des numéros de lots, échantillons et bien sûr tenue adéquate (tablier, charlottes, gants, sur-chaussures). Ce moment est réfléchi comme une animation à part entière puisque les jeunes doivent s'organiser entre eux, gérer les temps de cuissons, les quantités et les horaires de repas établis avec le reste du groupe. Leur production est ainsi une manière d'être valorisé auprès du groupe.

L'activité chantier doit permettre aux jeunes un apprentissage pratique et méthodique. Le travail en équipe doit favoriser l'échange de connaissances et développer un esprit de solidarité. Le chantier permettra également de sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement de par la nature des travaux et des zones d'interventions. A la fin de chaque séjour des opérations de ramassage des déchets sont organisés sur chaque lieu.

La finalité du projet est expliquée aux jeunes en début de séjour pour leur permettre de s'y inscrire pleinement ; le chantier est un moyen particulièrement efficace pour valoriser les adolescents aux yeux des adultes. En effet il est organisé des rencontres avec les décideurs et les futurs utilisateurs, afin qu'ils apprécient les travaux réalisés.

La gestion par les jeunes du budget alloué aux loisirs les oblige de manière commune à ne pas se concentrer que sur des activités consuméristes. Les loisirs sont donc axés essentiellement sur la découverte de l'environnement naturel. Par le biais d'activités telles que des visites des lieux typiques, des activités sportives et divers loisirs, les jeunes peuvent découvrir et être sensibilisés au patrimoine naturel, bâti et culturel de notre région.

Le rôle des encadrants est de proposer un panel d'activités permettant aux adolescents de choisir et d'organiser, en fonction de leurs attentes, désirs ou opportunités, leur planning d'activités dans le respect du budget mis à leur disposition.